



**ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**Première session, 58<sup>e</sup> législature**

---

**FEUILLETON ET AVIS, Jour de séance 8**  
**le vendredi 12 décembre 2014**

---

**AFFAIRES COURANTES**

Prière  
Condoléances et messages de sympathie (*préavis au président*)  
Présentation d'invités  
Félicitations et hommages (10 minutes)  
Présentation de pétitions  
Réponse aux pétitions et aux questions écrites  
Présentation des rapports de comités  
Dépôt de documents  
Déclarations de ministres  
Déclarations de députés (10 minutes)  
Questions orales (30 minutes)  
Dépôt de projets de loi  
Avis de motion  
Avis d'affaires émanant de l'opposition  
Motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre  
Ordre du jour

---

**ORDRE DU JOUR**

**PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE ET ORDRES MINISTÉRIELS**

Reprise du débat sur la motion portant sur une adresse en réponse au discours du trône.  
***Débat interrompu faute de temps.***  
***Reprise du débat le vendredi 12 décembre 2014.***

## PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE DONT LA DEUXIÈME LECTURE EST ORDONNÉE

### ***Projets de loi dont la deuxième lecture est ordonnée***

- 3, *Loi modifiant la Loi sur les normes d'emploi*. L'hon. M<sup>me</sup> Landry.
- 4, *Loi modifiant la Loi sur l'assurance médicaments sur ordonnance et médicaments onéreux*. L'hon. M. Boudreau
- 5, *Loi modifiant la Loi sur l'impôt foncier*. L'hon. M. Melanson.
- 6, *Loi constituant Opportunités Nouveau-Brunswick*. L'hon. M. Gallant.

### ***Débats ajournés***

- 2, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick*. L'hon. M. Melanson.

## MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

**Motion 6** — L'hon. M. Melanson, appuyé par l'hon. M. Gallant, proposera, le mardi 16 décembre 2014, la résolution suivante : que la Chambre approuve en général la politique budgétaire du gouvernement pour le compte de capital.

**Motion 7** — L'hon. M. Fraser, appuyé par l'hon. M. Albert, proposera, le mardi 16 décembre 2014, la résolution suivante : que la Chambre adhère aux recommandations formulées dans le premier rapport du Comité permanent de la procédure.

### ***Motions réglées***

**Motion 4** — L'hon. M. Fraser. Adoption de la motion le 4 décembre 2014.

**Motion 5** — L'hon. M. Fraser. Débat sur la motion le 10 décembre 2014 ; adoption de la motion le 10 décembre 2014.

**Motion 8** — L'hon. M. Fraser. Adoption de la motion le 11 décembre 2014.

## AFFAIRES ÉMANANT DE L'OPPOSITION

### MOTIONS ÉMANANT DE L'OPPOSITION

### ***Motions pouvant faire l'objet d'un débat***

**Motion 2** — M. Steeves, appuyé par M<sup>me</sup> Wilson, proposera, le jeudi 11 décembre 2014, la résolution suivante :

attendu que le président de l'association libérale de Riverview a envoyé un courriel le 10 novembre 2014, annonçant que des contrats gouvernementaux de travaux routiers seraient offerts aux partisans du gouvernement et que l'adjoint principal de la ministre du Développement social s'était enquis de compagnies et de particuliers d'allégeance libérale qui se verraient attribuer des contrats de travaux routiers ;

attendu que le ministre de la Santé a, le 21 novembre 2014, licencié le président-directeur général du Réseau de santé Vitalité ;

attendu que le conseil d'administration du Réseau de santé Vitalité a, le 25 novembre 2014, publié un communiqué indiquant qu'il ne mettait pas en doute les compétences de l'ex-président-directeur général, que, à sa connaissance, cet ex-président-directeur général avait rempli toutes les exigences de son mandat, que le conseil n'avait pas été consulté avant le licenciement et que, si tel avait été le cas, il aurait indiqué qu'il n'y avait aucune raison de licencier l'ex-président-directeur général ;

attendu que les événements montrent que l'engagement du gouvernement de s'y prendre différemment n'est pas respecté ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative condamne le gouvernement pour son défaut de respecter son engagement d'accroître la transparence et la responsabilité du pouvoir exécutif.

**Motion 3 — M. Wetmore**, appuyé par M<sup>me</sup> Shephard, proposera, le jeudi 11 décembre 2014, la résolution suivante :

attendu que, le 3 septembre 2014, ou avant cette date, il a été dévoilé que des accusations au criminel avaient été portées contre le député de Carleton-Victoria, qui était alors le candidat libéral de cette circonscription en vue des élections générales du 22 septembre 2014 ;

attendu que le Parti libéral et ses candidats ont tenu des propos qualifiant de « suspect » et de « très troublant » le dépôt d'accusations au criminel et mettant en doute le moment choisi pour communiquer la nouvelle ;

attendu que les propos tenus mettaient aussi en cause le député de Carleton et le député de Rothesay, alors candidats dans leur circonscription respective en vue des élections générales du 22 septembre 2014, le premier exerçant la charge de premier ministre et le second la charge de procureur général, et laissaient sous-entendre, à leur endroit, une participation inacceptable à la démarche entreprise pour déterminer si des accusations au criminel devraient être portées contre le député de Carleton-Victoria ;

attendu que les accusations au criminel portées contre le député de Carleton-Victoria ont été retirées le 12 septembre 2014 ou près de cette date ;

attendu que le premier ministre, qui brigait le poste qu'il occupe maintenant, a alors demandé que soit tenu un examen indépendant des démarches entreprises pour déterminer si des accusations au criminel seraient portées contre le député de Carleton-Victoria ou si de telles accusations seraient retirées ;

attendu que le Parti libéral a en outre soulevé une série de questions quant aux démarches entreprises pour déterminer si des accusations au criminel seraient portées contre le député de Carleton-Victoria ou si de telles accusations seraient retirées ;

attendu que les questions soulevées restent sans réponse ;

attendu que les questions en suspens laissent planer le doute sur l'administration intègre de la justice dans la province du Nouveau-Brunswick ;

attendu qu'il est dans l'intérêt public que réponse soit donnée aux questions en suspens ; qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à nommer une commission en vertu de la *Loi sur les enquêtes*, chargée de mener une enquête pour établir s'il y a eu ingérence, de nature politique ou autre, dans les démarches entreprises pour déterminer si des accusations au criminel seraient portées contre le député de Carleton-Victoria ou si de telles accusations seraient retirées.

***Débat interrompu faute de temps.***

### ***Motions réglées***

**Motion 1 — M. Stewart.** Débat sur la motion le 11 décembre 2014 ; adoption de la motion amendée le 11 décembre 2014.

### **PÉTITIONS**

- 1, M. Wetmore — présentée le 9 décembre 2014.
- 2, M<sup>me</sup> Wilson — présentée le 10 décembre 2014.
- 3, M. Wetmore — présentée le 10 décembre 2014.
- 4, M<sup>me</sup> Wilson — présentée le 11 décembre 2014.
- 5, M. Wetmore — présentée le 11 décembre 2014.

### **RAPPORTS DE COMITÉS**

Premier rapport du Comité permanent de la procédure — déposé le 10 décembre 2014.

### **RAPPORTS/DOCUMENTS**

#### ***Dépôt à la Chambre***

Lettre adressée à M. Marc Devlin, président de Brun-Way Highways Operations Inc., par le ministre des Transports et de l'Infrastructure et la réponse à celle-ci  
— déposées par l'hon. M. Melanson, le 11 décembre 2014.

Donald J. Forestell,  
greffier de l'Assemblée législative